

## **TROIS PROGRAMMES AMÉLIORÉS POUR AIDER LA FAUNE ET SES HABITATS DU QUÉBEC**

**Québec, le 25 septembre 2012** - La Fondation de la faune du Québec a récemment procédé à une révision de certains de ses programmes de façon à répondre davantage aux besoins des promoteurs et de la faune du Québec. Ainsi, les programmes *Amélioration de la qualité des habitats aquatiques* (AQHA), *Faune en danger* et *Mise en valeur de la biodiversité en milieu agricole* ont été revus et améliorés.

Dans le *volet principal* du programme AQHA, la date de tombée pour les études d'avant-projet portant sur des espèces qui fraient au printemps est devancée au 15 novembre. Qui plus est, une analyse plus approfondie sera désormais effectuée pour tous les projets ciblant des plans d'eau où des poissons compétiteurs à l'omble de fontaine sont présents. Cette mesure vise à prendre en compte les retombées fauniques parfois négligeables des projets d'aménagement d'habitats aquatiques (frayères, seuils, etc.) qui s'effectuent dans un milieu qui abrite une ou des espèces compétitrices.

Pour le programme *Faune en danger*, une nouvelle distinction existe maintenant entre le transfert de connaissances et la sensibilisation. Plus précisément, les projets visant le transfert de connaissances vers des groupes d'intervenants clés, comme des producteurs agricoles ou forestiers et des associations de chasseurs, seront priorisés par rapport à la diffusion de connaissances au grand public. L'objectif principal reste de faire connaître davantage les façons de protéger, restaurer ou améliorer les habitats de la faune à des groupes qui disposent de moyens pour entreprendre des actions déterminantes pour la faune.

Une amélioration notable au programme *Mise en valeur de la biodiversité en milieu agricole* facilitera à l'avenir le suivi des projets par les promoteurs. Ainsi, un document informatif expliquant l'utilité des suivis et suggérant des méthodes éprouvées pour les réaliser a été produit. De plus, un outil de suivi des projets d'aménagement, à la fois convivial et précis, est également disponible.

Pour plus de détails sur les améliorations effectuées, ou pour connaître nos programmes, consultez le site Internet de la Fondation de la faune, dans la section des programmes d'aide, à l'adresse : [http://www.fondationdelafaune.qc.ca/initiatives/programmes\\_aide/](http://www.fondationdelafaune.qc.ca/initiatives/programmes_aide/).

Voici un rappel des dates de dépôt pour chacun de ces programmes :

- 15 octobre : *Mise en valeur de la biodiversité en milieu agricole*
- 15 novembre : AQHA - *volet frayères* et *volet principal* seulement pour les études d'avant-projet visant des espèces qui fraient au printemps
- 1<sup>er</sup> décembre : *Faune en danger*
- 1<sup>er</sup> mars : AQHA – *volet principal et entretien*

La Fondation de la faune du Québec a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est grâce à la contribution des 1 315 000 chasseurs, pêcheurs et trappeurs du Québec, des milliers de donateurs et de détenteurs de la carte Nature VISA Desjardins et des nombreuses entreprises privées que la Fondation soutient depuis 25 ans plus de 2 000 organismes partout au Québec, créant un véritable mouvement faunique.

- 30 -

Source :

M<sup>me</sup> Geneviève Lacroix  
Coordonnatrice de projets  
418 644-7926, poste 139  
genevieve.lacroix@fondationdelafaune.qc.ca

Renseignements :

M<sup>me</sup> Annabelle Avery  
Coordonnatrice de projets  
418 644-7926, poste 120  
annabelle.avery@fondationdelafaune.qc.ca